

Pour les missions de services publics, l'emploi, les salaires, les conditions de travail, toutes et tous mobilisés le jeudi 22 mars 2018

Le 10 octobre 2017, à l'appel de toutes les organisations syndicales, des centaines de milliers d'agents de la Fonction Publique faisaient grève et manifestaient pour des augmentations salariales et le dégel du point d'indice, des créations d'emplois statutaires dans les nombreux services frappés par le sous-effectif et le non-rétablissement du jour de carence.

Dans les jours et les semaines qui ont suivi, les seules réponses du Président de la République, du Premier Ministre et du Ministre en charge de la Fonction Publique, ont été le maintien de toutes leurs décisions porteuses de lourdes régressions et la poursuite, à la hussarde, de « CAP 2022 », entreprise de démantèlement des services publics.

En effet, « CAP 2022 » ne s'avère être qu'une opération visant à camoufler de profondes remises en cause des missions publiques, ce que confirment les annonces inacceptables faites le 1^{er} février qui, si elles sont appliquées, constitueraient à la fois une menace grave contre le Statut Général et tous les agents.

Ces politiques vont venir fortement aggraver une situation où déjà, que ce soit dans les administrations de l'Etat, dans les hôpitaux publics et dans les collectivités territoriales, on ne compte plus les services fonctionnant dans des conditions dramatiques, sans les moyens humains et budgétaires nécessaires, et dans lesquels les conditions de travail sont dégradées comme jamais.

Il est impératif de changer de direction !

Parce que la Fonction Publique est garante de l'intérêt général au service de la cohésion sociale, parce que les moyens existent pour mettre en œuvre des orientations de progrès social pour tous, les organisations syndicales CGT – FO – CFTC – CFE/CGC – FSU – SOLIDAIRES, constatant le refus du gouvernement d'entendre leurs positions et propositions, appellent tous les agents des trois versants de la Fonction Publique à :

Une journée d'action, de grève et de manifestations le jeudi 22 mars 2018

Tous ensemble, exigeons :

- ☞ Une négociation salariale immédiate pour le dégel de la valeur du point d'indice, le rattrapage des pertes subies et l'augmentation du pouvoir d'achat ;
- ☞ L'arrêt des suppressions d'emplois et les créations statutaires dans les nombreux services qui en ont besoin et non un plan destiné à accompagner de nouvelles et massives suppressions ;
- ☞ Un nouveau plan de titularisation des contractuels, de nouvelles mesures pour combattre la précarité et non pour favoriser son extension comme le préconise le gouvernement ;
- ☞ Des dispositions exigeantes pour faire respecter l'égalité professionnelle ;
- ☞ L'abrogation du jour de carence ;
- ☞ La défense et la pérennisation du système de retraite par répartition, à prestations définies, et des régimes particuliers ;
- ☞ La défense du statut général des fonctionnaires et des statuts particuliers qui permettent déjà de répondre aux besoins de la population sur l'ensemble du territoire et qui garantissent l'égalité entre les usagers.

D'ores et déjà, les agents de la SNCF, d'EDF, de Pôle Emploi, de la Sécurité Sociale, les salariés de la grande distribution, des industries chimiques ou encore ceux de la construction ont annoncé qu'ils seront dans la rue le 22 Mars pour défendre leurs intérêts aux côtés des agents de la Fonction Publique.

Parce que tous les salariés, retraités et privés d'emploi sont concernés par la reconquête de véritables services publics de proximité, de qualité, accessibles à tous.

Parce que tous subissent les salaires ou les pensions au rabais, la généralisation de la précarité, la dégradation des conditions de vie et de travail, les organisations syndicales CGT – FO – CFTC – CFE/CGC – FSU – SOLIDAIRES de Loir et Cher appellent l'ensemble des salariés, retraités et privés d'emploi, la jeunesse à se mobiliser et à participer **au rassemblement le jeudi 22 Mars à 14h00, devant la Préfecture à Blois.**

Ensemble, unis et déterminés, gagnons le progrès social.